

Réf: Dossier N° 049864

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE D'IVOIRE METAL ALUR » en abrégé « CIMA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 830, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/10/2021, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE D'IVOIRE METAL ALUR » en abrégé « CIMA »

Objet : La commercialisation de produits de quincaillerie , matériaux industriels et divers : Import - export de matériels industriels , de produits de quincaillerie et divers ; Menuiserie en aluminium et en bois

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 830, Ilot 48

Dirigeant(s) : M KHALIL ABBAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06791 du 22/11/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33508/GTCA/RC/2021 du 22/11/2021

Pour Avis

Le CEPICI

